

LE BAPTÊME

COMMENT FAIRE BAPTISER MON ENFANT?

Prenez contact avec un des prêtres de la paroisse à l'issue d'une messe ou avec Tiana, l'assistante en pastorale de la Paroisse, au

02 38 53 52 59 ou par mail: pastoralesv@gmail.com

qui vous recevra et verra avec vous les modalités pour l'organisation du baptême.

Afin de préparer le baptême, vous pourrez participer à l'une des rencontres de préparation prévue dans le presbytère.

Il est rappelé qu'un seul parrain ou marraine est nécessaire, mais pas plus de deux. Ces derniers doivent être âgés de 16 ans minimum et être baptisés.

Les parents s'engagent également par le baptême à ce que leur enfant reçoive une éducation religieuse au travers du catéchisme paroissiale ou de son école catholique si c'est le cas.

SACREMENT DU BAPTÊME DES ENFANTS

"Baptisez-les au nom du Père et du fils et du Saint-Esprit." (Mt. 28,19)

Demander le baptême, c'est aussi s'engager à donner à l'enfant une éducation chrétienne.

Celle-ci commence avec les parents et se poursuit au catéchisme.

Les parents qui désirent le baptême pour leur enfant doivent prendre contact avec la paroisse au 02 38 53 52 59 au moins deux ou trois mois avant la date choisie, pour :

- participer à une réunion de préparation,
- voir le sens de ce baptême et en quoi il les engage,
- préparer la cérémonie avec le célébrant,

Afin de prendre conscience en Église, avec d'autres parents, du sens profond de leur démarche,

ils participent alors à l'une des rencontres de préparation prévue à 20h30 au presbytère en présence d'un diacre et d'un laïc engagé.

Si l'enfant a entre trois et sept ans, une préparation particulière (comprenant 3 à 4 séances) sera mise en place sur la paroisse quelques mois avant le baptême.

En règle générale, les baptêmes ont lieu le dimanche au cours ou à l'issue de la messe, mais peuvent être célébrés également le samedi en accord avec le prêtre ou le diacre.

SACREMENT DU BAPTÊME DES JEUNES ET DES ADULTES

"Pourquoi tarder encore ? Allons ! Reçois le baptême et purifie-toi de tes péchés en invoquant son nom." (Actes 22, 16)

Pour les **collégiens et lycéens**, l'initiation et la préparation se font dans le cadre de l'aumônerie de l'établissement privé dans lequel ils sont inscrits ou alors à l'aumônerie SICHEM, s'ils sont dans un établissement public.

Cependant, un jeune qui est scolarisé dans un collège ou lycée privé peut faire sa préparation à un sacrement à l'aumônerie catholique SICHEM.

SICHEM: 06 50 63 59 07 // aumonerie.sichem@gmail.com

Pour le catéchuménat des **adultes** contacter le Pôle Annonce de la Foi du Diocèse:

Catéchèse adultes : 02 38 24 28 16 // poleannoncedelafoi@gmail.com

Qu'est-ce que le baptême?

<https://vodeus.tv/video/les-tablettes-de-la-foi-baptême-165>

